

# ADJUG'ART BREST

S.V.V – Agrément 2002/219

*Maître Yves COSQUERIC*

13 RUE TRAVERSE - B.P.41239 29212 BREST CEDEX 1

TEL : 02.98.46.21.50 – FAX : 02.98.46.21.55

Email : [adjugart@orange.fr](mailto:adjugart@orange.fr)

**VENTE SUR PLACE** (*sur trois jours 23- 24 et 25/09*)  
**de l'entier mobilier**  
**des CHATEAUX DE LA VIEUVILLE**  
**35133 LE CHATELLIER** (*près de FOUGERES*)  
**et de différentes propriétés**

**JEUDI 25 SEPTEMBRE 2014 à 14 h 15**

**EXPOSITIONS :**

Samedi 20 septembre de 14 h à 19 h.

Dimanche 21 septembre de 14 h à 19 h.

Le jour de la vente de 13 h 30 à 14 h.

**Tél. pendant les expositions** : 02.99.95.64.01 ou 02.99.95.64.08

**EXPERTS :**

Tableaux anciens : M. René MILLET, PARIS – Tél : 01.44.51.05.90

Art d'Asie : Cabinet PORTIER, PARIS - Tél : 01.48.00.03.41

Objets d'Art XVII et XVIIIème et Mobilier : M. Michel RULLIER, PARIS - Tél : 06.07.88.25.48

Armes : M. Jean-Claude DEY, PARIS - Tél : 01.47.41.65.31

Consultant Bijoux, Montres : M. Jean-Christophe EON, PARIS - Tél : 06.80.16.69.96

Livres : M. Emmanuel de BROGLIE, PARIS - Tél : 06.10.19.40.57

Consultant Orfèvrerie : M. Nicolas HUTEAU, NANTES - Tél : 06.74.28.46.02

**Frais de vente** : 22 % TTC – Deux pièces d'identité

## JOURNEE D'EXPERTISE GRATUITE :

*Le LUNDI 22 SEPTEMBRE de 14 h 30 à 18 h, nous nous tiendrons à votre disposition en présence de nombreux Experts, Messieurs René MILLET, Michel RULLIER, Jean-Christophe EON, Didier GOUIN, Alain LE BERRE, Me COSQUERIC, dans différentes spécialités (orfèvrerie, bijoux, pierres précieuses, mobilier et objets d'art anciens, tableaux anciens et modernes, céramiques, textiles...) pour évaluer sur photos ou sur place vos objets. ATTENTION PAS DE VISITE, NI D'EXPOSITION POUR LA VENTE CE JOUR-LA.*

## LES LIVRES

Expert : Monsieur Emmanuel de BROGLIE

581	<b>[BRETAGNE - FOUGÈRES]. BERTIN (Amédée) &amp; MAUPILLÉ (Léon).</b> <i>Notice historique et statistique sur la baronie, la ville et l'arrondissement de Fougères.</i> Rennes, Imprimerie de A. Marteville & Lefas, 1846. In-4°, demi-chagrin vert, dos à nerfs orné ( <i>reliure début XX<sup>e</sup> s.</i> ) Mouillures.
582	<b>[BRETAGNE - FOUGÈRES]. LE BOUTEILLER (Christian).</b> <i>Notes sur l'histoire de la ville et du pays de Fougères.</i> Rennes, Librairie Générale J. Plihon et L. Hommay, 1912. 3 volumes in-4°, demi-chagrin vert, dos à nerfs orné ( <i>reliure de l'époque</i> ). Tome I : Introduction. Études géographiques et historiques sur les origines des maisons de Laval, de Mayenne et de Fougères. Tome II: La Maison de Fougères (990-1256). Tome III : Maison de Lusignan, de France, d'Alençon et de Bretagne. Fougères depuis la réunion de la Bretagne à la France. Première partie. 1488-1560 Trois premiers volumes seuls.
583	<b>[BRETAGNE - FOUGÈRES]. MAUPILLÉ (Léon).</b> <i>Notices historiques &amp; archéologiques sur les paroisses des deux cantons de Fougères.</i> Rennes, Imprimerie de Ch. Catel et C <sup>ie</sup> , 1873. In-4°, demi-chagrin vert, dos à nerfs ( <i>reliure début XX<sup>e</sup> s.</i> ). Extrait des <i>Mémoires de la Société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine</i> , tome VIII. Envoi sur le titre.
584	<b>[BRETAGNE - FOUGÈRES]. PAUTREL (Émile).</b> <i>Notions d'histoire et d'archéologie pour la région de Fougères.</i> Rennes, Imprimerie typographique et lithographique H. Riou-Reuzé, 1927. In-4°, demi-chagrin vert, dos à nerfs orné ( <i>reliure de l'époque</i> ). Illustré par plus de 300 sujets ou dessins. Timbre humide armorié sur le titre.
585	<b>[BRETAGNE]. LOUET (Joseph).</b> <i>La Chouannerie et le clergé constitutionnel dans un coin de la Bretagne ou Les Guerres religieuses pendant la Révolution.</i> À Rennes, Chez M. L. Bahon-Rault, Libraire, et à Fougères, Chez M <sup>me</sup> Gendron-Brissier, Libraire, s. d. [1909]. In-8°, demi-chagrin brun, dos à nerfs orné ( <i>reliure de l'époque</i> ).
586	<b>[BRETAGNE MACÉ (Joseph)].</b> <i>Quatre Siècles d'histoire ou S<sup>t</sup>-Germain en Coglais. 1550-1900.</i> Rennes, 1926. 2 volumes in-8°, demi-chagrin vert, dos à nerfs orné ( <i>reliure de l'époque</i> ).

587	<b>[CHASSE].</b> <i>Almanach de la chasse illustrée.</i> Année 1881-1890. In-4°, basane verte (reliure de l'époque).
588	<b>[CHASSE]. BOURSIER de LA ROCHE (M.).</b> <i>Les Plus Belles Fanfares de chasse [...].</i> Précédées d'une <i>Étude sur les cornures</i> par Jean DES AIRELLES et d'une <i>Introduction historique et bibliographique</i> par G. de MAROLLES. Paris, Librairie Cynégétique - Émile Nourry, 1930. Petit in-4°, broché, couverture illustrée conservée. Nombreuses reproductions. Tiré à 1 050 exemplaires, <b>un des 1 000 sur alfa satiné.</b> Collection « Les Maîtres de la vénerie », vol. IX. <i>Thiébaud, 625-626.</i>
589	<b>[CHASSE]. DOYEN (Henry).</b> <i>A cor et à cri.</i> Tours, Arrault et C <sup>ie</sup> , Maître Imprimeurs, s. d. [1943]. In-4°, broché, couverture illustrée. 29 illustrations dont quatorze aquarellées à la main par Henri MARION, trois à pleine page et une répétée sur la couverture. Tiré à 645 exemplaires, celui-ci (n° 548), un des 600 sur vélin avec les illustrations peintes à la main. <i>Thiébaud-Mouchon, 1119.</i>
590	<b>[CHASSE]. FOUDRAS (Marquis de).</b> <i>Les Veneurs français d'autrefois.</i> Précédé d'une Notice sur la vie et les œuvres de l'auteur par le Baron Ludovic de CONTENSON. Paris, Émile Nourry, 1913. In-12, demi-basane blonde, dos à nerfs (reliure de l'époque). Un portrait en frontispice. <i>Thiébaud, 424.</i>
591	<b>[CHASSE]. LA PORTE (Henri de).</b> <i>Les Fanfares des équipages français.</i> Paris, Éditions Ch. Pairault, 1930. In-4°, demi-basane rouge (reliure de l'époque). « Nouvelle édition corrigée. » Nombreuse illustration. Tiré à 250 exemplaires, celui-ci un des 241 sur alfa de Lafuma.
592	<b>[ÉQUITATION]. HOWLETT (Edwin).</b> <i>Leçons de guides.</i> Paris, Pairault & C <sup>ie</sup> , Imprimeurs-Éditeurs, s. d. [1893]. In-4°, demi-chagrin rouge, dos à nerfs, armoiries en pied, couverture illustrée (reliure de l'époque). Illustration. Exemple aux armes d'une famille princière d'Europe centrale.
593	<b>[ÉQUITATION]. CRAFTY (Paul GERUSEZ, dit).</b> <i>Paris à cheval.</i> Préface par Gustave DROZ. Paris, E. Plon, Nourrit et C <sup>ie</sup> , Imprimeurs-Éditeurs, 1884. In-4°, percaline verte, titre et décor doré personnalisé sur le premier plat, tranches dorées (A. Lenègre). « Nouvelle édition. » Illustrations par CRAFTY. <i>Menessier de La Lance, I, 325.</i>
594	<b>[ÉQUITATION]. CRAFTY (Paul GERUSEZ, dit).</b> <i>La Province à cheval.</i> Paris, E. Plon, Nourrit et C <sup>ie</sup> , Imprimeurs-Éditeurs, 1886. In-4°, percaline grise de l'éditeur, titre et décor doré personnalisé ornant les plats, tranches dorées (A. Schaefer). Illustrations par CRAFTY. Rousseurs.
595	<b>[ÉQUITATION]. VALLET (Louis).</b> <i>Le Chic à cheval, Histoire pittoresque de l'équitation.</i> Paris, Firmin-Didot, 1891. Grand in-4°, demi-basane verte, titre et décor doré et argenté sur le premier plat. Illustrations, dont 50 planches en couleurs. <i>Menessier de La Lance, II, 599.</i>

Lots décrits pendant la vente et non catalogués :

### **Nombreux livres en mannettes ou à la pièce.**

Collection d'Albums de cartes postales sur tous les châteaux bretons, sur l'Europe..., sidérogaphie d'images pieuses en papier façonné et ajouré...

## LES GRENIERS

597	<b>ARMOIRE</b> en chêne sculpté ouvrant par deux portes fortement moulurées à décor de lobes, corniche en draperie, deux tiroirs intérieurs. Epoque XVIIIème siècle. Haut. 237 cm. Larg. 170 cm. Prof. 70 cm.	<b>150/200</b>
598	<b>PENDULE DE PARQUET</b> en chêne et merisier de forme gaine, mouvement émaillé signée DEMAZEL à FOUGERES, entourage en cuivre repoussé. Epoque 2nde moitié du XIXème siècle. Haut. 205 cm. Long. 50 cm.	<b>150/200</b>
599	<b>COMMODE</b> en noyer et bois teinté ouvrant par trois tiroirs, montants cannelés, pieds fuselés, dessus de marbre Ste-Anne (2 légers manques). Epoque Louis XVI. Haut. 82 cm. Long. 109 cm. Prof. 53 cm. <i>Expert : M. RULLIER</i>	<b>300/600</b>
600	<b>GRAND MIROIR</b> en bois noirci et doré à parties-closes. Epoque NAPOLEON III. Haut. 142 cm. Long. 88 cm.	<b>120/150</b>
601	<b>ARMOIRE</b> en chêne sculpté ouvrant par deux portes moulurées. BRETAGNE XVIIIème siècle. Haut. 242 cm. Larg. 167 cm. Prof. 70 cm.	<b>150/200</b>
602	<b>COFFRE</b> en chêne sculpté reposant sur des pieds galbés. NORMANDIE, XIXème siècle.	<b>100/120</b>

Lots décrits pendant la vente et non catalogués :

**Nombreux bibelots (à l'unité ou en mannettes), tableaux, meubles, jouets, militaria, cadres...**

### ORDRE D'ACHAT

**Vous pouvez nous adresser vos ordres d'achat accompagnés d'un RIB et d'1 pièce d'identité soit :**

- **par courrier au 13 rue Traverse - BP 41239 - 29212 BREST CEDEX,**
- **soit par fax au 02.98.46.21.55 à Brest jusqu'au vendredi 19 septembre inclus et au 02.99.95.65.49 au Château de la Vieuville à partir du samedi 20 septembre**
- **ou par mail : [adjugart@orange.fr](mailto:adjugart@orange.fr) (ne pas oublier de communiquer votre adresse dans votre mail)**

# ADJUGART - S.V.V. - Agrément 2002/219

13 rue Traverse - B.P. 41239 - 29212 BREST CEDEX 1

TEL : 02.98.46.21.50 - FAX : 02.98.46.21.55

\*\*\*\*\*

## **ORDRE D'ACHAT** **Vente du Jeudi 25 septembre 2014**

**NOM** : \_\_\_\_\_

**Adresse** : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Code Postal** : \_\_\_\_\_ **Ville** : \_\_\_\_\_

**Tél** : \_\_\_\_\_

<i>Numéro</i>	<i>Désignation</i>	<i>Limite à l'enchère</i>

**Date** : \_\_\_\_\_ **Signature** :

**Je vous autorise à dépasser mes ordres de :**      5 %                      10 %                      20 %

**Frais de vente : 22 % T.T.C**

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Le Commissaire-priseur procède à la vente aux enchères publiques et à l'expertise des meubles et objets anciens. Il est à votre disposition pour dresser toutes expertises mobilières en vue de partages, assurances, après décès, séparation de corps et biens, redressements et liquidations judiciaires, et notamment : Tableaux, bijoux, collections, livres, argenterie, armes anciennes, céramiques, mobiliers anciens et de style en général, de tout biens meubles, matériels et marchandises. Dans le cadre des assurances, il peut, avant le contrat, donner l'estimation des biens à garantir et, en cas de sinistre, défendre les intérêts de l'assuré. Connaissant le marché, il peut également conseiller les acheteurs.

### **Estimations**

Dans le catalogue, le prix de vente estimé figure à la suite de chaque lot. Il ne s'agit que d'une indication, le prix d'adjudication pouvant varier.

### **Conditions de vente**

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse.

Le Commissaire-priseur habilité a la faculté discrétionnaire de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon qu'il juge convenable, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer un ou plusieurs lots et, en cas d'erreur ou de contestation pendant ou après la vente, de désigner l'adjudicataire, de poursuivre les enchères, d'annuler la vente ou de remettre en vente tout lot en cas de contestation.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot "adjudé", le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir à nouveau. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et notées sur le procès-verbal.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de paiement par chèque ou par virement, la délivrance des objets, pourra être différée jusqu'à l'encaissement.

Les frais de dépôt sont, en ce cas, à la charge de l'adjudicataire. Il devra acquitter, en sus du montant de l'enchère, par lot, les frais et taxes suivants :

### **Frais de vente**

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire devra s'acquitter par lot les frais suivants : 22 % TTC pour le volontaire.

## **Paielement**

1- La vente sera conduite en Euros. Le règlement des objets, ainsi que celui des taxes s'y appliquant, sera effectué dans la même monnaie.

2- Le paiement doit être effectué immédiatement après la vente.

3- L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- par carte bancaire en salle : VISA et MASTERCARD

- par chèque bancaire certifié en euros avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité.

- par virement bancaire en euros :

**CREDIT AGRICOLE FINISTERE**, 7 route du loch - 29555 QUIMPER CEDEX 9

<i>Code Banque</i>	<i>Code guichet</i>	<i>N°compte</i>	<i>Clé RIB</i>
12906	00012	00254303735	57

**ETRANGER**

FR76 1290 6000 1200 2543 0373 557

BANK IDENTIFICATION CODE (SWIFT) : AGRI FR PP 829

4- Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après l'accord préalable de l'Etude, pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude.

5- en espèces :

- jusqu'à 3 000 € frais et taxes compris lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle.

- jusqu'à 7 500 € frais et taxes compris lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.

## **Ordres d'achat**

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir, le formulaire d'ordre d'achat inclus dans ce catalogue ou sur internet (site [www.interencheres.com](http://www.interencheres.com))

L'Etude agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, et au mieux des intérêts de ce dernier.

Les ordres d'achat écrits ou les enchères par téléphone sont une facilité pour les clients. Ni ADJUG'ART, ni ses employés ne pourront être tenus pour responsables en cas d'erreurs éventuelles ou omissions dans leur exécution comme en cas de non exécution de ceux-ci.

Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

Il ne sera accepté aucune enchère téléphonique pour les lots dont l'estimation est inférieure à 300 €.

Les ordres donnés par téléphone sont acceptés s'ils sont confirmés avant 18 h la veille de la vente par lettre, mail ou fax au 02.98.46.21.55 à Brest jusqu'au vendredi 19 septembre inclus et au 02.99.95.65.49 au Château de la Vieuville à partir du samedi 20 septembre.

## Préemption

Dans certains cas, l'état français peut exercer un droit de préemption sur les oeuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique. L'Etat se substitue alors au dernier enchérisseur. En pareil cas, le représentant de l'Etat fera la déclaration de préemption l'Etude après le prononcé de l'adjudication de l'oeuvre mise en vente et il en sera fait mention au procès-verbal de vente. La décision de préemption devra ensuite être confirmée dans un délai de quinze jours. L'Etude n'assume aucune responsabilité du fait des décisions administratives de préemption pouvant être prises.

## Avis important aux acheteurs, stockage et enlèvement des achats

ADJUG'ART conseille aux acheteurs d'examiner avant la vente, avec soin, l'état des oeuvres les intéressant. Pour leur faciliter la tâche, elle met à leur disposition des rapports sur l'état des lots. Les indications non seulement dans les rapports mais aussi dans les catalogues sont l'expression d'une simple opinion.

A cet effet, l'absence, dans le catalogue ou le rapport d'état des mentions "restaurations, accidents..." n'implique nullement qu'un objet, meuble ou tableau soit exempt de tout défaut ou restauration. De même, une mention particulière n'implique pas qu'un bien soit exempt de tout autre défaut. En aucun cas elle ne saurait remplacer totalement un examen personnel de l'acquéreur éventuel. En conséquence, aucune réclamation ne sera recevable dès l'adjudication prononcée.

1- **Les meubles, tableaux et objets d'Art** doivent être retirés par les acquéreurs au plus tard le VENDREDI 26 SEPTEMBRE AVANT 11 h. Passé ce délai, ils seront transportés à titre gracieux et gardés à BREST pendant 14 jours. Au-delà, des frais de dépôt seront supportés par les acquéreurs au tarif de 3 € par jour calendaire et par lot.

3- **Assurance.** Dès l'adjudication prononcée, les objets adjugés sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Il lui appartiendra de faire assurer les lots dès l'adjudication. Les biens non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'acheteur, ADJUG'ART ne sera tenue d'aucune garantie concernant ces dépôts.